

## REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Pour diffusion immédiate

### **Politique énergétique : objectifs inadéquats, budget et plan nettement insuffisant**

**Montréal, 19 avril 2016** – Les membres du *Regroupement des organismes environnementaux en énergie* (ROÉÉ) accueillent avec une certaine réserve la nouvelle Politique énergétique 2030 annoncée par le gouvernement du Québec. Si l'objectif de réduire de 40 % l'utilisation de produits pétroliers peut sembler ambitieux, il en va tout autrement de l'effort en efficacité énergétique qui correspond plutôt au rythme inadéquat actuel.

En effet, l'objectif d'améliorer de 15 % l'efficacité énergétique sur une période de 15 ans correspond approximativement à l'effort présentement déployé par Hydro-Québec et Gaz Métro (nous parlons d'environ 1 % de leurs ventes annuelles respectives). Or, Christian Simard, de Nature Québec, nous rappelle que « les études de potentiel réalisées par les distributeurs d'énergie concluent qu'il serait rentable d'économiser au moins 15 % de l'énergie sur un horizon de seulement 5 ans, une cible trois fois plus élevée que la cible mentionnée dans la politique ». L'objectif du gouvernement en matière d'efficacité énergétique ne peut donc pas être qualifié d'ambitieux. Il est plutôt nettement insuffisant.

La Politique manque également de moyens pour concrétiser les objectifs qu'elle se donne. Si le Québec a réellement l'intention de lutter contre les changements climatiques, il faudra un plan stratégique étoffé pour y arriver. Les membres du ROÉÉ s'attendaient à une proposition plus définie.

Enfin, le budget de 4 milliards de dollars sur 15 ans semble nettement insuffisant pour atteindre les objectifs fixés. En effet, ce budget correspond approximativement aux investissements que consacrent présentement les distributeurs d'énergie et le *Bureau de l'innovation et de l'efficacité énergétique* (BEIÉ) à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Il semble donc que le gouvernement du Québec ait l'intention d'attribuer aux « *changements de comportements* » des Québécois une grande partie de l'atteinte des objectifs de la nouvelle Politique énergétique, sans toutefois y consacrer les sommes nécessaires.

— 30 —

*Le ROÉÉ, fondé en 1997, participe activement aux consultations et audiences de la Régie de l'énergie, ou auprès d'autres forums pertinents, afin de défendre de manière efficace le point de vue des groupes et organismes à vocation environnementale dans le domaine énergétique. Les membres du ROÉÉ font connaître au grand public les enjeux soulevés à la Régie en les commentant et en sensibilisant sur la question environnementale dans le domaine énergétique. Le ROÉÉ est composé de cinq groupes environnementaux, soit la Fédération québécoise du canot et du kayak, la Fondation Rivières, Nature Québec, Écohabitation et le Regroupement pour la surveillance du nucléaire. Ces groupes représentent des milliers de membres individuels et de multiples organisations au Québec.*

*Pour renseignements :*

Jean-Pierre Finet, analyste du Regroupement 514 983-7559  
jfinet2@sympatico.ca